

Chalette

Magazine municipal / n°59 / février 2015



Place Commune



Les Voeux à la population
P.6



Lancement des concertations relatives à l'Agenda 21
P.7



Dossier
Retour sur la journée
«Mairie fermée»
du 22 janvier

p 8-9

Hommage aux victimes des attentats contre Charlie

Suite aux attentats du 7 janvier dernier, la Ville a tenu à rendre hommage aux 17 victimes. Celui-ci s'est déroulé en deux temps : un rassemblement le jeudi 8 janvier sur le parvis de l'Hôtel de Ville qui a réuni près de 500 personnes, et une soirée culturelle à la médiathèque le vendredi 16 janvier autour de lectures de textes, de poèmes, de musique et qui s'est terminée sur le ton de l'humour avec Pierre Dac. Une soirée durant laquelle, chacune, chacun, petits et grands avaient la possibilité de s'exprimer par des dessins ou des messages. De 18 h à 21 h 30 ce sont près de 200 personnes d'horizons divers qui se sont déplacées, pour dire oui à la liberté d'expression, non à la barbarie. Retour sur images.



Les élus et des représentants d'associations unis pour rendre hommage aux 17 victimes du 17 janvier devant l'hôtel de Ville



Tristesse et détermination se lisaient sur tous les visages



Un avocat montargois, maître Merle, est venu rappeler quelques notions de droit français sur la liberté d'expression



Sommaire

P2 - Actualités

Hommage aux victimes des attentats contre Charlie

P3 - Actualités

Rénovation de la rue Gustave-Nourry, les élus à la rencontre des commerçants

P4 - On en parle

Police municipale : nouveau système de verbalisation

P5 - L'invité du mois

Grégory David, jeune président de Ronda Tipica

P6 - Vivre ensemble

Vœux à la population

P7 - Agenda 21

En 2015, élaborons ensemble notre Agenda 21

P8 - 9 - Dossier

Contre la baisse des dotations de l'Etat

P10 - Citoyenneté

Jouons avec les mots au Salon du livre !

P11 - On en parle

Du nouveau pour la restauration scolaire

P12 - Arts et culture

Les Croqueurs de pavés, dix ans de cirque et de passions

P13 - Sports et loisirs

Union Gymnique de Chalette, « 22, v'la les compéts »

P14 - Libre expression

P15 - Hommage
Max Nublât à l'honneur

P16 - A l'affiche

En raison des élections départementales de mars 2015 et conformément à l'esprit de la loi électorale, l'édition du conseiller général-maire est suspendu.

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont

Directeur de la communication : B. Ballu

Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard, B. Taleb

Mise en pages et impression :

Orient Express 01 40 64 44 10



Rénovation de la rue Gustave-Nourry, les élus à la rencontre des commerçants

2016 sera une année marquante pour les habitants et commerçants du quartier de Vésines. En effet, ce quartier emblématique de la ville qui porte témoignage de l'histoire de Chalette et de son agglomération fera l'objet d'importants travaux de rénovation, et plus particulièrement la rue Gustave-Nourry, celle qui conduit à Hutchinson.

Pour les élus, ces travaux d'enfouissement des réseaux (téléphone, électricité), de changement des canalisations d'alimentation du gaz ainsi que la rénovation complète de la rue, avec le parti-pris de mettre au même niveau les trottoirs et la chaussée sans possibilité de stationnement sauf pour les livraisons, deviennent nécessaires et leur inscription budgétaire sera prioritaire.

C'est ce qu'ont affirmé le maire et plusieurs de ses adjoints, Eric Pépin, Christophe Rambaud et Musa Öztürk aux commerçants de la rue G.-Nourry réunis dans une salle du restaurant aux spécialités portugaises, si amicalement mis à disposition par Mme Couto.

Permettre, sur une durée de près de cinq mois, la réalisation de ces travaux tout en limitant les nuisances pour les commerçants sera l'un des enjeux et c'est la raison pour laquelle le maire a demandé à ses services de bien étudier leur programmation.

Car l'enjeu est là, maintenir et développer une activité commerciale et de service au cœur de Vésines à l'heure d'une désertification des commerces de centre-ville au profit



Réunion de présentation des futurs travaux de la rue Joliot-Curie

des centres commerciaux situés en périphérie (à l'exception notoire des zones d'activités de Saint-Gobain et du Château-Blanc). C'est toute l'inquiétude des commerçants et sur ce point, plusieurs réunions techniques seront programmées pour accompagner au mieux l'ensemble d'entre eux. Outre ces travaux de voirie, les participants ont échangé sur la nécessité de donner au quartier de Vésines une « image » plus valori-

sante. Mais pour cela, la rénovation de certaines façades et la mise aux normes pour faciliter l'accueil de personnes handicapées sont indispensables tout comme le développement d'une animation commerciale. Par ailleurs, pour répondre au problème de la collecte des déchets soulevé par des commerçants, une réunion avec le SMIRTOM sera organisée.

Bruno Ballu

L'allée Joliot-Curie toute neuve

Entamée le 19 janvier dernier, la réfection de l'allée Joliot-Curie, dans le quartier de Vésines, doit être terminée à l'heure où vous lisez ces quelques lignes.

Ces travaux font suite à une demande exprimée par les riverains lors d'une visite de quartier effectuée il y a plusieurs mois.

Pour ce qui est des aménagements, la voirie a été entièrement reprise avec

un creusement sur 40 centimètres de profondeur. Il a également été réalisé des trottoirs des deux côtés de l'impasse et un puisard afin d'accueillir le trop-plein, ainsi que la connexion au réseau d'eau pluviale passant dans la rue Arago située derrière.

Ces travaux qui auront duré un peu plus de 15 jours représentent un coût légèrement inférieur à 40 000 €.

Patrice Avezard



On en parle...

Police municipale

Nouveau système de verbalisation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les agents de la police municipale sont dotés d'un nouveau matériel pour verbaliser.

Cet outil moderne qui est en cours de généralisation sur l'ensemble du territoire et qui fait l'objet d'une convention entre le Préfet et le Maire (autorisation de gérer les procès-verbaux électroniquement) a plusieurs objectifs :

- une meilleure gestion des timbres - amendes (paiement),
- éviter toutes demandes intempestives de classements sans suite des amendes,
- économiser du papier (verbalisation dématérialisée) ; en cela il répond à certains critères de l'Agenda 21 (les policiers municipaux deviennent des éco-agents).

Comment fonctionnent les P.D.A. * ?

L'appareil, en service depuis déjà cinq ans dans l'Hexagone et déjà utilisé par les gendarmes et la police nationale, se présente sous la forme d'un boîtier, le P.D.A. (personal digital assistant). Lorsque l'agent de police muni de son boîtier et d'une carte codée individuelle qui l'identifie constate une infraction, il enregistre tous les renseignements utiles (type d'infraction, numéro d'immatriculation du véhicule, nom du conducteur, lieu de l'infraction...) dans l'appareil. Le P.D.A. étant muni d'un appareil photo, l'agent prend également deux clichés, lesquels pourront, le cas échéant, appuyer l'infraction et servir de preuve pour toute réclamation.



Formation des agents au nouveau système de verbalisation électronique

Comment se déroule la verbalisation ?

Deux possibilités :

- infraction routière (non-respect d'un feu rouge, d'un stop...) constatée en flagrant délit : l'agent procède à l'arrêt du véhicule et enregistre le P.V. dans le boîtier (P.D.A.),
- infraction constatée en l'absence du conducteur : l'agent enregistre l'infraction et laisse un avis sur le pare-brise.

À la fin de la journée, tous les procès-verbaux électroniques sont transférés informatiquement au Centre National Technique de Rennes via un routeur. La transmission des informations étant réalisée, le classement « sans suite » du P.V. est impossible. Toutefois, comme avec la contravention-papier, la contestation reste possible en adressant une requête à l'officier du ministère public de Rennes qui transférera, s'il le juge utile, le dossier à l'officier du ministère public de Montargis. Afin de garder une trace, l'agent mentionne-

ra sur le registre de main-courante les contraventions réalisées, lesquelles restent toujours accessibles informatiquement si nécessaire.

Les avantages du P.V. électronique

Mis à part l'économie de papier, ce nouvel outil a pour principal avantage de faciliter la tâche des agents et de leur faire gagner du temps pour le traitement des infractions en interne en fin de journée.

Kübra Yugün – B. Taleb

* personal digital assistant

Quelques chiffres

Au 1^{er} janvier, la police municipale dispose de trois boîtiers P.D.A. En moyenne, la police municipale de Chalette dresse entre 500 et 600 verbalisations par an. La police municipale de Chalette est composée de 7 agents (6 hommes et une femme).



Grégory David, jeune président de Ronda Tipica

Portrait de ce jeune homme sociable, dynamique et ouvert aux autres cultures du monde...



Grégory David, âgé de 24 ans et actuellement étudiant en licence de droit à l'université d'Orléans, est président de l'association portugaise Ronda Tipica depuis janvier 2013.

C'est en 1996 que Grégory David, habitant de Chalette, s'initie à la culture portugaise grâce à un voisin qui l'incite à devenir membre du groupe folklorique Ronda Tipica créé le 4 février 1980. Même s'il n'est pas d'origine portugaise, Grégory est un jeune homme curieux et ouvert d'esprit : c'est ainsi qu'il découvre peu à peu ce pays avec son langage, son histoire, ses traditions, ses chants, ses danses et ses plats culinaires. Le Portugal devient pour lui une véritable passion ; il s'investit dans cette association, se rend régulièrement au Portugal et sait désormais parler portugais ! Au sein de Ronda Tipica, Grégory a également donné durant plusieurs années des cours de danse pour les enfants et depuis janvier 2013, il assure de nouvelles responsabilités puisqu'il est devenu le nouveau président.

De nombreux spectacles programmés pour 2015

Dans sa nouvelle fonction à Ronda Tipica, Grégory s'attache surtout à développer la communication du groupe via les réseaux sociaux mais également en multipliant les sorties à l'extérieur. D'ailleurs, les rendez-vous

ne manquent pas pour cette nouvelle année 2015 ! Ronda Tipica et sa cinquantaine de danseurs seront présents à la Foire aux rosiers de Bellegarde début avril, à la Fête de Chalette les 6 et 7 juin, à la Fête des parapluies le 21 juin à Pressigny, mais également à la Foire de la Madeleine en juillet à Montargis où le Portugal sera à l'honneur.

Un autre pays auquel Grégory se sent très attaché, c'est la Turquie : « *dans mon quartier, il y avait des Portugais mais aussi des Turcs. Afin de les comprendre, j'ai eu envie d'apprendre leur langue. C'est ainsi que j'apprends le turc depuis trois ans. Je me rends aussi souvent à Istanbul. Chroniqueur chaque semaine à Radio Campus Orléans, j'ai également réalisé un sujet sur la liberté de la presse en Turquie.* » Concernant les attentats survenus à Paris à Charlie Hebdo, à Montrouge et à Vincennes en janvier, Grégory s'est senti bien entendu touché par les événements. Il a d'ailleurs participé au grand rassemblement à Orléans car, selon lui, « *il est important dans notre pays mais aussi dans le monde de pouvoir débattre et exprimer des opinions différentes.* »

Déborah Creff



Quand la ville s'illumine...

Les résultats du concours des maisons et balcons illuminés et des décorations de jour 2014 ont été dévoilés samedi 11 janvier à la Maison des associations de Chalette.

Ils sont vingt-cinq particuliers et huit commerçants à avoir participé au concours organisé pour illuminer la ville lors des fêtes de fin d'année 2014. **Concernant les décorations de nuit**, le jury communal a effectué son passage le 16 décembre et pour celles de jour le 18 décembre. Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au cadre de vie, n'a pas manqué de féliciter tous les participants pour leur souci de préserver l'environnement grâce à l'utilisation de leds et d'objets récupérés.

Quant au **palmarès chez les particuliers**, Ana Torres, de Vésines, est la gagnante pour les illuminations et Maria Luisa Balabanian, du Lancy, la grande lauréate pour les décorations de jour. Pour **les commerçants**, la pharmacie du Lancy finit première pour les décorations de jour et la librairie-papeterie de la Pontonnerie l'emporte dans la catégorie « illuminations ».

D.C.

Vœux à la population

A l'occasion des vœux à la population qui ont rassemblé plus de 500 personnes samedi 24 janvier, le maire a tenu à souligner le contexte très particulier qui les a précédés. Il a réaffirmé avec force l'attachement de la Municipalité aux valeurs fondamentales de notre République Française, à savoir la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. Le maire est également revenu sur la journée « Mairie fermée » du 22 janvier pour la défense des services publics locaux et il a présenté les réalisations de l'année passée comme, par exemple, la rénovation du foyer Jacques-Duclos, le lancement de l'éco-quartier sur le Plateau, la reconstruction suivie de l'ouverture du Restaurant sur le lac. Dans le domaine de l'éducation, quatre classes supplémentaires ont été créées à l'école élémentaire Pierre-Perret sans oublier la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Enfin, le premier magistrat de la ville a évoqué les nombreux projets pour 2015, notamment la mise en route de l'Agenda 21 pour une ville solidaire et durable. A l'issue de son intervention, le maire a rendu un vibrant hommage, au nom de tous les Chalettois, à son ami Max Nublat et lui a remis la médaille de la Ville (voir page 15).



Franck Demaumont remet la médaille de la Ville à Max Nublat



Le Conseil Municipal, par la voix du Maire, rendant hommage à Max Nublat



Les Croqueurs de pavés ont animé la soirée avec leur nouveau spectacle



Agenda 21

En 2015, élaborons ensemble notre Agenda 21

La Ville de Chalette est en train de construire son Agenda 21, un programme d'actions pour une ville solidaire et durable. Tous les domaines de votre vie quotidienne sont concernés : la qualité de vie, l'accès aux équipements et services, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la formation, la culture, la santé, les déplacements, l'urbanisme, le changement climatique, l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles... La finalisation de l'Agenda 21 est prévue pour l'automne 2015. Pour l'élaboration de cet Agenda 21, la Ville est accompagnée par le bureau d'études RCT. La première étape, en 2014, a consisté à sensibiliser et former les élus et les agents de la Ville, à réaliser un diagnostic des pratiques internes et à concevoir un « guide des éco-gestes ».

TROIS GRANDS ENGAGEMENTS

A l'automne, le travail d'analyse s'est étendu à l'ensemble du territoire chalettois avec la réalisation d'un diagnostic du territoire. A partir de cette analyse ont été mis en lumière un certain nombre d'enjeux, regroupés dans trois grands engagements portés par la Ville : participer à une ville pour tous, lutter contre le changement climatique, agir pour l'environnement.

- **Participer à une ville pour tous**, c'est notamment développer le Vivre-ensemble, créer des lieux de convivialité, relier les quartiers, favoriser l'éducation populaire ou encore améliorer la santé et la mobilité de tous.
- **Lutter contre le changement climatique**, c'est travailler sur le thème de l'énergie en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments, favoriser les déplacements doux, et plus largement mettre en œuvre des actions s'inscrivant dans le « plan climat-énergie territorial ».
- **Agir pour l'environnement**, c'est protéger l'eau et les ressources naturelles, développer des activités et des projets autour de la nature et de l'environnement, sensibiliser les habitants aux enjeux de préservation, mais aussi combiner solidarité et environnement pour une ville durable.

LES ETAPES DE LA CONCERTATION

Autour de ces 3 engagements est organisée **une concertation avec les habitants et les acteurs socio-économiques du territoire**

afin de décliner les actions à mettre en place. Elle se tiendra au cours du premier semestre 2015, sous différentes formes :

- Des ateliers de travail avec les acteurs du territoire :
 - Acteurs de l'éducation : le 19 février à 18 h (école Camille-Claudel)
 - Acteurs économiques : le mardi 10 mars à 12h15 (centre Aragon)
 - Acteurs associatifs : le mardi 10 mars à 18h30 (Maison des Associations)
 - Des rencontres dans les quartiers avec les habitants : les 28 et 29 avril, 5 et 6 mai, 22 mai
 - Un stand et des animations à la Fête de Chalette, les 6 et 7 juin
 - Enfin en mai/juin, sont prévues des réunions d'échanges de réflexion et de propositions avec les habitants et acteurs du territoire intéressés, pour travailler sur des propositions d'actions.
- La Ville a besoin de vous pour construire dans une ville solidaire et durable !

Envoyez vos questions et contributions à agenda21@ville-chalette.fr
Site Internet : www.ville-chalette.fr

Laurence Duval



Retour sur la journée « Mairie fermée » du 22 janvier 2015

Faisant écho à la motion dénonçant la baisse des dotations de l'État, adoptée par le Conseil municipal le 15 décembre dernier, les élus ont appelé la population à soutenir la Municipalité de Chalette dans le cadre d'une grande journée nationale d'action « Mairie fermée » pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences des baisses des dotations de l'État pouvant remettre en cause l'existence des services publics locaux.

Lors de cette journée de défense des services publics, la majorité des services étaient fermés et n'assuraient que les urgences.

À l'issue d'un rassemblement devant l'Hôtel de Ville, c'est en convoi que les élus et la population se sont rendus à la Sous-préfecture afin de porter ces réclamations légitimes au représentant de l'État.

Pourquoi cette journée de sensibilisation ?

Parce que les communes constituent un lieu de vie où se côtoient et travaillent des hommes et des femmes dans toute leur diversité, de toutes situations sociales, parce qu'elles sont synonymes de proximité, de lien social, de solidarité et qu'elles contribuent à l'harmonisation des rapports sociaux.

En effet, les communes représentent la plus grande part de l'investissement public du pays. Les asphyxier, c'est se placer directement dans un ralentissement de cet investissement, c'est comprimer l'emploi public comme privé, c'est assécher les carnets de commandes de nombreuses entreprises, celle du B.T.P. (Bâtiment et Travaux Publics) notamment. Cette austérité renforcée pour les communes est inacceptable et inefficace car elle entraîne récession et chômage.

C'est accroître les inégalités et la pauvreté, c'est alimenter la crise économique, écologique, sociale. L'argent existe au sein de notre pays. La Municipalité de Chalette demande que cet argent soit consacré aux investissements utiles à la population chalettoise, utiles à l'emploi, et donc à la relance. Elle demande l'arrêt immédiat de cette austérité imposée aux communes.

En effet, les décisions gouvernementales de réduire les subventions de l'État de 11 milliards d'euros jusqu'en 2017 se traduisent pour notre commune par une perte sèche de plus de 330 000 euros par an. Si la situation persiste, cette perte va inévitablement entraîner la réduction, voire la suppression, des services publics permettant de répondre à des besoins essentiels dans tous les domaines : restauration scolaire, centres de loisirs, logement, santé, voirie, enfance, jeunesse, foyers de personnes âgées, sport, culture, environnement, police municipale...

Un budget de plus en plus contraint

Tous les ans la Municipalité élabore son budget, et il devient chaque année de plus en plus difficile à réaliser. Les raisons sont multiples mais elles sont essentiellement liées aux mesures prises par le gouvernement. Pour la première fois dans l'histoire de la Vème République, celui-ci a décidé de baisser les dotations aux collectivités, prétextant que celles-ci doivent prendre toute leur part à l'effort de réduction du déficit public.

Pour une ville solidaire et durable

Pour la Municipalité, cette solidarité s'exprime de plusieurs manières : une politique de services publics forte en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et du sport, pour les aînés, action sociale en direction des familles, etc., ainsi qu'une politique tarifaire qui s'adapte aux ressources de ses concitoyens : restauration scolaire, crèche municipale, accueils périscolaires, centres de loisirs...

Lutter contre l'exclusion

À Chalette, la Municipalité a fait deux choix : aider les familles et aider les ménages les plus modestes. Ainsi, elle accorde des « abattements fiscaux » à ces foyers. Ce sont autant de recettes en moins, mais cela permet de compenser une fiscalité injuste qui ne prend pas en compte le revenu des familles.

La Ville contribue à l'éducation et à la formation

À Chalette, les principaux investissements de ces dernières années ont été consacrés à la construction de deux écoles. À ces investissements, il convient d'ajouter les importantes charges nouvelles consécutives à la mise en place des rythmes scolaires décidés par l'État.

Culture, vivre-ensemble

Salle culturelle du Hangar, médiathèque et ses nombreuses animations, ludothèque, soutien à l'orchestre à l'école, activités du Service Municipal de la Jeunesse, développement de la politique sportive, soutien aux associations représentent autant d'engagements municipaux qui méritent d'être poursuivis.

Déplacements et urbanisme, environnement et qualité de vie

Entretien et réfection des rues, aménagement des quartiers Kennedy / Château-Blanc et du Lancy... construction de logements accessibles à tous, développement des chemins piétonniers, aménagement harmonieux de la base de loisirs du lac.

Les fédérations professionnelles du Bâtiment et des travaux publics (BTP) manifestent car tous les métiers du secteur sont concernés par les pertes d'emplois liés à la baisse des investissements publics des collectivités locales.

Celles-ci assurent plus de 71 % de l'investissement public civil en France et fournissent la moitié de l'activité du secteur BTP. Les communes à elles seules portent 60 % de l'investissement public.

Bruno Cavagné, président de la Fédération nationale des travaux publics, lance une alerte : « Nos entreprises sont aujourd'hui dans une situation difficile. Particulièrement les 80 % qui composent le tissu local des petites et très petites entreprises. Si des mesures énergiques ne sont pas prises pour relancer l'investissement des collectivités, ce sont 20 000 emplois qui pourraient disparaître dans notre secteur ! Plusieurs facteurs contribuent à la dégradation. Tout d'abord la réduction des dotations de l'État aux collectivités. »

Dossier / Contre la baisse des dotations de l'Etat



Christine Lander rencontre les usagers de la Médiathèque



Interview du Maire par France 3 Orléans



Rencontre avec les parents d'élèves, ici Eric Pépin devant l'école maternelle de Vésines



La sableuse dans le convoi en direction de la Sous-préfecture



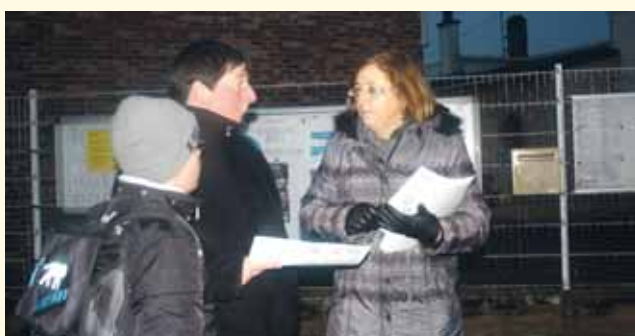
Le personnel municipal, présent aux côtés des élus



Personnel municipal et élus devant la Sous-préfecture pour dénoncer l'austérité imposée aux communes



Tous concernés



Rencontres avec les parents d'élèves, ici Chantal Clément devant l'école élémentaire H. Barbusse

Jouons avec les mots au Salon du livre !

Le Salon du livre du Montargois organisé par l'association « *Lire, écrire en Gâtinais* » se déroulera du jeudi 12 au dimanche 15 mars au complexe sportif du Château-Blanc à Villemandeur. Les écoles chalettoises participeront à l'événement dont le thème porte sur le jeu.

Pour cette 22^{ème} édition, plus de soixante écrivains seront au rendez-vous : des auteurs de littérature jeunesse mais aussi des auteurs grand public. Le parrain du salon est cette année Antoine Lorrain, auteur du « *Chapeau de Miterrand* » et lauréat du premier prix littéraire « *Lire écrire en Gâtinais* ». Une quinzaine d'éditeurs, à la fois des généralistes et des spécialistes, présenteront leurs productions en accueillant souvent leurs auteurs dans leur stand. Enfin, à l'autre extrémité de la chaîne du livre, les libraires mettront en avant une large gamme de livres.

La participation des écoles chalettoises

La S.E.G.P.A.* du collège Paul-Éluard ainsi que toutes les écoles chalettoises seront partie prenante de ce salon du livre en proposant une exposition sur le jeu. Côté musique, un concert sera donné par l'orchestre de l'école Camille-Claudiel. L'auteure chalettoise Natali Fortier interviendra à l'école Michel-Moineau à la Pontonnerie mais également dans le groupe scolaire Camille-Claudiel du Bourg. Les écrivains Patrick Bressot, Christophe Besse, Sophie Dieuaide seront présents dans cette dernière école. Didier Dufresne et Viviane Koenig se rendront quant à eux à Vésines. Enfin, l'auteur Sylvain Diez interviendra dans les écoles Camille-Claudiel et Pierre-Perret.



Classe de CE1 du professeur Mickaël Marest travaillant autour des livres de l'illustrateur Christophe Besse

Le jeu décliné sous tous les angles

On jouera également avec les mots, la langue, les phrases... Les visiteurs admireront les expositions des élèves qui ne manqueront pas d'imagination pour illustrer le thème du salon. Une exposition de « *jouets populaires* » sera aussi présentée pour revivre les moments heureux de notre jeunesse. Par ailleurs, le jeu émaillera les quatre jours du salon grâce aux nombreuses animations préparées par les organisateurs et leurs partenaires : le réseau AGORAME des médiathèques et bibliothèques de

l'Agglomération, le musée Girodet de Montargis, la Maison de la forêt de Paucourt, ou encore la Maison de la nature et de l'eau de Chalette qui proposera des jeux «fabriqués maison» autour de la nature et des animaux comme des quiz ou des puzzles. Ainsi, chacun dans sa spécificité incitera les visiteurs à jouer de manière originale et éducative. Ces derniers seront aussi invités à devenir les acteurs de la construction d'un mur de mots. Enfin, on connaîtra les gagnants des prix des concours de lecture et d'écriture.

Déborah Creff

* section d'enseignement général et professionnel adapté



On en parle...

Du nouveau pour la restauration scolaire

Depuis septembre, la cuisine centrale s'est équipée d'un nouveau système de livraison des repas dans les restaurants scolaires de la ville. Précédemment, les repas étaient livrés dans des norvégiennes* et il convenait de les réchauffer avant de les servir aux enfants. Aujourd'hui, la Ville s'est dotée de chariots chauffants et tous les restaurants disposent d'une rampe qui permet de les brancher, dès leur livraison.

Ainsi, la rupture du chaud est évitée. Afin de transporter ces chariots chauffants, la Commune a investi dans un camion (contrat de location) qui permet d'accueillir le nouveau matériel. Toutefois, le personnel ne disposant que d'un seul camion, des réajustements dans les livraisons restent à réaliser. Comme le souligne l'adjointe aux affaires scolaires Marie-Madeleine Heugues, « nous sommes encore dans une période de test. Mais notons que ce nouveau matériel a d'autres avantages : celui d'améliorer les conditions de travail du personnel puisqu'il n'a plus de charges à soulever et moins de manipulation à réaliser ». L'achat d'un complément de chariots est prévu pour la rentrée scolaire 2015, ce qui permettra de doter tous les restaurants scolaires de la ville de ce nouvel équipement (actuellement 4 restaurants sur 5 en sont dotés) et, à terme, de livrer des entrées chaudes (quiches...) en plus des plats.

Autre nouveauté pour la restauration scolaire :

Depuis le 1er octobre, la cuisine centrale s'approvisionne auprès de la centrale d'achat AGAP PRO pour la majorité des produits, laquelle travaille avec des producteurs locaux. Mis à part l'approvisionnement des produits, la centrale propose des menus établis par une diététicienne, ce qui garantit des repas équilibrés. Enfin, toutes les huit semaines la commission municipale des menus, composée de l'élue aux affaires scolaires, de la responsable du Service scolaire, du directeur de la cuisine

centrale et des représentants des parents d'élèves (un par école) se réunit afin d'élaborer les menus et d'aborder tout ce qui peut avoir trait à la restauration scolaire. À noter que, prochainement, la commis-

sion des menus sera complétée par des représentants des élèves via le Conseil municipal des enfants.

Brigitte Taleb

* Norvégienne : caisse isolante fonctionnant selon le principe de la bouteille thermos.



Les Croqueurs de pavés dix ans de cirque et de passions

En janvier 2005, il y a tout juste une décennie, Christiane et André Morel créent « les Croqueurs de pavés ». L'occasion de revenir sur cette association qui n'a pas attendu la manifestation du 11 janvier pour mettre en pratique le vivre-ensemble.

En 1990, Christiane, enseignante, est mutée à sa demande à l'école élémentaire de Vésines. Ayant enseigné pendant plusieurs années dans le quartier de la Goutte d'or à Paris, elle souhaitait retrouver la même ambiance, la même mixité. Dans le cadre de son travail, de 2002 à 2005 elle propose un projet cirque qui rencontre un vif succès ; les enfants et les familles y sont très investis, ce qui permet d'organiser des sorties hors temps scolaire. À l'issue du projet, un vide apparaît d'où l'idée de créer les Croqueurs de pavés. Dans un premier temps, l'association élira domicile dans une grange rue Roger-Salengro puis, ses effectifs étant en progression constante, elle investit le garage d'en face ; c'est le début des soirées culturelles mensuelles ouvertes à tous qui allient le cirque, la magie, la chanson, la musique, le tout saupoudré de convivialité, de rires, de mixité et de joie de vivre. Mais là encore, l'espace devient trop étroit. En 2011, Christiane et André décident donc de vendre leur maison, d'acheter des chapiteaux et d'acquérir grâce à l'aide de la Municipalité le terrain sur lequel l'association est installée aujourd'hui.

Les Croqueurs de pavés, un cirque citoyen

L'équipe d'animation, formée à l'origine d'une dizaine d'individus venus

d'horizons différents (ouvriers, enseignants, un professionnel du cirque en retraite), s'est fixée pour but la promotion du spectacle de rue. Les ateliers qu'elle propose permettent de découvrir les techniques du cirque traditionnel, le jeu théâtral, le mime, la musique. Ouverts aux enfants, adolescents, adultes et personnes handicapées (depuis deux ans, l'association travaille aussi avec de jeunes autistes), ces ateliers ne visent pas la performance physique mais la possibilité pour chacun d'explorer les capacités de son corps et la force mentale que tout être humain possède en lui. « C'est vrai », souligne André, « on n'est pas toujours faciles mais la facilité, c'est ennuyeux. Ce qui nous fait progresser, c'est l'exigence envers nous-mêmes. Avant de vouloir étonner les autres, étonne-toi toi-même ! ». À travers le cirque, les Croqueurs de pavés transmettent des valeurs qui leur sont chères : l'effort, l'aide, la tolérance, le respect mutuel, la mixité, l'épanouissement personnel. Ils sont ancrés dans la vie citoyenne. La preuve ce samedi 10 janvier, lors de la soirée anniversaire : on pouvait lire à l'entrée du chapiteau « Nous sommes Charlie » et découvrir ou redécouvrir les dessins de ceux qui ont perdu la vie pour avoir osé dessiner. Ces dessins sont d'ailleurs toujours visibles devant l'association. Et André et Christiane d'insister sur le fait que

leurs portes sont toujours grandes ouvertes, que l'on peut entrer librement pour découvrir ou tout simplement discuter... « Et puis, parce que nous considérons que la culture et l'éducation sont les meilleures armes contre la bêtise et la violence, à partir de février et afin de permettre à tout le monde d'accéder à nos soirées l'entrée sera libre. Chacun donnera ce qu'il veut, ce qu'il peut... ». C'est cela le vivre-ensemble, faire se rencontrer des êtres de tous horizons. Et de conclure : « on a tous à apprendre les uns des autres ».

Pour aller plus loin :
www.agoradevesines.com
ou sur Facebook

Brigitte Taleb



Big caddy était présent aux 10 ans des Croqueurs



Les projets de l'association pour 2015 :

- améliorer le site,
 - consolider, amplifier les activités.
- Prochaine soirée : samedi 7 février.
Au programme : Georges (marionnette/ventriloque), concert Shazame 60s live (reprises des Shadows, des Spontrik).

Union Gymnique de Chalette

« 22, v'la les compét's » !

Pour les 187 licenciés de l'Union Gymnique de Chalette, la première partie de saison allant de septembre à fin décembre est placée sous le signe de la préparation aux compétitions à venir.

Une participation à des stages départementaux, principalement à Orléans, a notamment été au programme avec une rencontre d'entraîneurs d'autres clubs afin d'avoir une approche différente des entraînements. Des



rencontres très bénéfiques pour les jeunes, selon Anaïs Lima, éducatrice sportive à l'U.G.

Cette première partie de saison étant terminée, place maintenant aux compétitions. Les deux premières, en départementales, individuels et équipes, seront déjà passées à l'heure ou nous bouclerons ce numéro du C.P.C.

Il faut savoir que pour les « Gyms », il y a presque deux compétitions par mois entre janvier et juin, que ce soit en « Zone, Région ou France ». Celles-ci se déroulent un peu partout dans le pays ; l'une d'elles se déroulera néanmoins dans le Montargois, à Amilly les 18 et 19 avril.

L'objectif de l'Union Gymnique est de placer quelques « Gyms » aux compétitions « France » qui vont se

dérouler les 8, 9 et 10 mai (lieu pas encore connu au moment de la rédaction de cet article). Ces différentes compétitions vont demander beaucoup de temps aux membres de l'Union Gymnique, membres du bureau, bénévoles, parents... et, par ailleurs, les responsables du club sont en préparation de leur grand gala qui aura lieu le samedi 27 juin au gymnase Joliot-Curie. Mais avant cela, il sera possible de rencontrer l'U.G. à la Fête de Chalette qui se déroulera le premier week-end de juin.

P.A

Contact Union Gymnique :

ug.chalette@wanadoo.fr

ou 02.38.98.10.79 ou 06.26.33.13.25

(Anaïs) du lundi au vendredi, à partir de 18h

Site :

<http://gymchalette.e-monsite.com/>

Guidon chalettois : objectif DN1

2014, une année en demi-teinte pour le Guidon chalettois.

Si de nombreux titres ont été glanés durant l'année passée par le Guidon chalettois, 143 victoires, un titre de Champion de France du demi-fond sur piste pour Émilien Clère, une école de vélo championne régionale, l'équipe première n'a pu se maintenir au plus haut niveau et évoluera cette année en DN2. Une descente due principalement aux nombreuses blessures qui ont touché l'équipe avec, notamment, un coureur qui a manqué une grande partie de la saison et qui, revenu en août à la fin du championnat, a enchaîné les victoires.

La DN1 en point de mire

Pour cette année 2015, l'objectif principal sera donc une remontée dès la saison prochaine en DN1. Pour atteindre cet objectif, l'équipe



première a été grandement renouvelée avec de nombreux jeunes de la région qui pourront s'appuyer sur quelques cadres, à savoir Sébastien Foucher, Émilien Clère, Romain Barroso ou encore Alexis Villain, et « coachée » par Stéphane Foucher et Christophe Gouyon.

Autre objectif pour le Guidon cha-

lettois, un renforcement de la section BMX avec le souhait de voir une centaine de licenciés, contre une soixantaine actuellement. Des stages, notamment durant les vacances scolaires, devraient permettre de l'atteindre rapidement. Une section BMX qui accueillera des épreuves de niveau départemental et régional en mars et juin prochains.

Outre ces rendez-vous BMX, durant cette saison 2015 il sera possible de voir le Guidon chalettois dans l'agglomération le 12 avril avec le Prix du Lancy à Chalette, le 1er mai à Corquilleroy, en août à Villemandeur et à Chalette pour le critérium de la ville. Retrouvez le détail des manifestations et toutes les infos sur le club sur

<http://www.guidonchalettois.fr>

P.A.

Libre expression

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Le groupe des élus communistes et républicains :

Les transports en commun, vecteurs de développement durable, facilitent le retour à l'emploi, rompent l'isolement ; ils doivent aussi s'adapter à la population et aux mutations socio-économiques.

Notre réseau de transport en commun : un atout s'il évolue et s'adapte encore mieux à nos besoins, à nos populations.

Avec le nombre très important de voyageurs empruntant quotidiennement le train pour Paris, le développement des TER et des Transiliens irrigue les territoires répondant aux besoins des déplacements domicile/travail. Nous souhaitons l'amélioration durable des réseaux existants pour une meilleure qualité de service, de régularité, de confort, de sécurité.

Le contexte économique local pousse nos concitoyens à travailler et se former dans d'autres zones dont l'Orléanais. Le débat sur la ligne ferroviaire Montargis/Orléans doit donc être rouvert afin de rendre réalistes les projets d'emploi/formation.

Notre territoire est composé de 5 zones industrielles/commerciales contenant des milliers d'emplois et le réseau « bus » doit s'adapter aux contraintes horaires des salariés.

Une liaison Chalette/Bourg-Vésines fluidifierait les temps de transport et l'accessibilité à ces zones dynamiques.

La sécurité : la Municipalité de Chalette tente de mettre en garde l'agglomération montargoise quant à la dangerosité due à l'absence d'une gare routière près du lycée du Château-Blanc.

Développement de la mobilité pour tous ! Les transports en commun remplissent des missions de service public. La société privée (gérée par l'Agglomération montargoise) en charge de ce service ne doit pas privilégier l'augmentation du chiffre d'affaires au détriment de l'égalité d'accès aux citoyens. Les publics fragilisés, les jeunes doivent pouvoir utiliser ces transports gratuitement, les personnes en situation de handicap doivent accéder aux bus.

Quant aux zones de covoiturage, nous souhaitons les voir apparaître dans les différentes communes.

Les futures réfections des routes : nous devons avoir une vision plus large en incluant des pistes cyclables pour encourager les deux-roues, répondant au développement durable et à la pratique du sport.

Le Groupe des élus socialistes :

Texte non parvenu

Le Groupe Mieux vivre à Châlette - Droite modérée :

Texte non parvenu

Le Groupe des élus FN :

La municipalité de gauche poursuit ses projets de luxe. Après le restaurant du lac, qui est un boulet pour les contribuables, c'est une nouvelle piscine qui va être construite rue Jean-Jaurès. Des élus voyagent à nos frais aux quatre coins du monde sous prétexte de jumelages. La vie de château pour certains, la précarité pour d'autres : 22% de chômeurs et ne parlons pas de démocratie... Nous sommes en crise paraît-il !

L'Élu Unicité :

Texte non parvenu

État civil :

NAISSANCES

SAVANE Moussa

ATES Ilayda

ÖZEN Muhammed

BATMAN Ikra

PIERRATTE Lehna

TANDIA Kouta

KARA Esma

MARCHAND Rayan

DIAW Dieynaba

BENNAI Karam

FIGUEIREDO COVITA Alicia

RODRIGUES Sara

GUILLOT Julian

VAUCLAIR Judith

CAMARA BEAUDENON Mya

NARMAN Hamza

AZZOUZ Feriel

MEZIANE Amina

MEZIANE Karima

DÉCÈS

GAUDRY Roger

LEGUAY Bernard

MAROLLES Bernard

DUBUQUOY Maurice

APARICIO ép. DUBOIS Céférina

RENAULT Vve NOVALES Marie

LAGRANGE Vve CREUZOT Lucienne

KREMER Vve. BOMPIUY Monique

MITSCH Vve. MAURY Denise

MOLLA Henri

TORTERAT Serge

REPAS ANNUEL DES PERSONNES ÂGÉES le dimanche 8 mars 2015

ATTENTION,
pensez à vous inscrire au repas
annuel des retraités et personnes
âgées avant le 15 février 2015.
Inscription au S.E.M.U.R.P.A.,
tél. 02 38 89 59 90

Homage

Max Nublat à l'honneur

À l'occasion des vœux à la population, la Municipalité a honoré une figure locale à qui il a été remis la Médaille de la ville. Ci-dessous, quelques extraits de l'hommage qui lui a été rendu par Franck Demaumont.

« Cette année nous avons souhaité honorer une personne bien connue à Chalette mais aussi à Montargis, voire bien au-delà. Une personne, je dirais, une figure locale [...] qui a écrit une partie de l'histoire de Chalette. Il s'agit de Max Nublat [...].

Max Nublat, c'est un nom qui parle à beaucoup d'habitants de notre agglomération. Et pour cause. Tour à tour il a exercé la lourde et difficile tâche d'enseignant. Tout d'abord en tant qu'instituteur, puis professeur de français au C.E.G. de Chalette - Bourg. En 1970, à l'ouverture du Collège Paul-Éluard, il y est nommé principal-adjoint. Puis après un remplacement au collège de Vierzon, il sera nommé à celui de Ferrières dans lequel il restera jusqu'à sa retraite en 1986. [...] Mais sa notoriété, il se l'est construite aussi grâce à ses différents engagements. Engagements politique, syndical et citoyen. En tant que maire de Chalette et de Montargis, président du District, conseiller général et conseiller régional, Max Nublat n'a eu de cesse d'agir pour l'intérêt général, pour défendre l'intérêt de ses concitoyens. Il a toujours fait en sorte d'être fidèle à ce pour quoi il avait été élu. [...] Mais sa notoriété, il se l'est construite aussi par sa façon d'être, d'agir. Jovial, humain, déterminé, il aimait aussi et aime toujours autant l'humour, la plaisanterie.

Max Nublat c'est le type d'homme qui à chaque rencontre vous demandait des nouvelles de vos proches, qui a toujours une histoire, des souvenirs, des anecdotes à raconter. Et comme il le souligne souvent, il y a des souvenirs qui marquent. Comme celui de ce voyage en Chine en 1982.

Max se rend avec six élus français, dont le maire de Lyon et de Lille, à Pékin. À sa sortie de l'avion, une banderole est déployée sur laquelle est inscrit « Bienvenue à M. le maire de Montargis ». Les élus qui l'accompagnent n'en croient pas leurs yeux. Ce jour-là, tous les honneurs sont pour la modeste sous-préfecture de Montargis. Une limousine est venue chercher Max, maire de Montargis. Il est introduit dans un salon de la Place Tiananmen où se déroule l'un des premiers



congrès du Parti Communiste Chinois après la mort de Mao. Une porte s'ouvre sur un petit homme : Deng Xiaoping en personne. Devant un Max Nublat médusé, l'homme raconte que dans les années 20, il a travaillé à Hutchinson près de Montargis. Il raconte que c'est à cette période qu'il a appris la valse [...] et surtout a été verbalisé une nuit, rue de la Sirène, parce que son vélo n'avait pas de feux rouges. Dix minutes après, Deng avait regagné la tribune du congrès.

Comme je le disais, la popularité de Max dépasse nos frontières. [...] Max Nublat est apprécié de beaucoup de monde, sa popularité dépasse son obéissance politique. En tant qu'élu il a su rassembler et laisser derrière lui une trace indélébile. [...] Aujourd'hui, cher Max, le poids des années, accentué par quelques soucis de santé, ont entamé ton dynamisme. Mais je sais que tu restes toujours attentif à l'actualité, [...] particulièrement celle propre à Chalette et Montargis, mais aussi à l'actualité nationale ou internationale et que tu te fais un point d'honneur à être parmi nous quand celles-ci le nécessitent. Tu étais d'ailleurs à nos côtés lors des différents rassemblements qui se sont déroulés ces derniers jours pour répondre aux attaques barbares dont notre pays et bien d'autres hélas sont victimes actuellement.

Ce soir, je voulais te dire merci. Merci pour ton engagement au service des Chalettois, merci d'avoir dessiné les contours de ce que Chalette est devenue et qui nous a permis, à nous, tes successeurs, de continuer dans tes pas et ceux de Jean Louis ».

Brigitte Taleb

À l'affiche

> Samedi 7 février 15h Le Hangar

L'ÉGARÉ

Cie Créature

Spectacle en famille

Durée : 1 h



Sur scène, trois personnages se souviennent. Par leurs voix, leurs corps et les objets de cette histoire, ils vont revisiter la courte existence de l'égaré, cet homme échoué un matin sur leur île et dont le seul tort était d'être différent. C'est une pièce sur la bêtise et la barbarie ordinaires des hommes face à la différence.

"Un bijou de spectacle qui ne propose aucune morale, mais une réflexion qu'on ne réservera pas qu'aux enfants."

Direct Matin

Tarif Jeune Public : 4 €

Renseignements : 02 38 93 17 96 / culturel@ville-chalette.fr

> Vendredi 20 et samedi 21 février 20h 45 Le Hangar

Théâtre
ciné-concert
en partenariat avec L'AME

ALI 74 : LE COMBAT DU SIÈCLE

Tarif unique : 10 €
Spectacle hors abonnement

Le Combat du siècle a une date et un lieu : 1974, Kinshasa, Zaïre. Diminué après 10 ans de gloire internationale, le légendaire boxeur Mohamed Ali affronte le redoutable George Foreman dans un match aux enjeux symboliques. Derrière la fascination du mythe, Nicolas Bonneau, accompagné des musiciens Mikael Plunian et Fannytastic, se saisit de ce moment d'anthologie pour en explorer toute la portée politique et poétique. Il raconte le vertige de la victoire et l'épopée que constitue ce match, dans une parole piquante pleine de poésie et d'humour, qu'il libère avec l'énergie des harangueurs de foules.

Brèves

Conseil Municipal :

Prochaine séance mardi 17 février 20h30. Vote des orientations budgétaires.

Comités de quartier

- Lancy : repas annuel, dimanche 15 février – inscription auprès d'Aurélia à partir du 19 janvier – tél. : 02.38.98.87.92
- Vésines : réunion le 11 février – 18 h , salle Roger Salengro
- Kennedy-château-blanc : réunion 4 février 18 h à la Maison des associations, Pontonnerie : réunion 18 h Maison des associations

Ludothèque :

- soirée jeux : « des mots des expressions » vendredi 13 février de 19 h à minuit
- semaine du jeu, du lundi 23 au jeudi 26 février – salle polyvalente de l'école Pierre-Perret – quartier Kennedy / Château-Blanc

Médiathèque :

- animation « petits lecteurs », samedi 14 février à 15 h 30
- animation « bébés lecteurs », samedi 21 février à 10 h 30

Avocat conseil :

prochaine permanence mercredi 25 février, sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04

Restaurant sur le lac :

menu spécial St-Valentin – Midi et soir - 58 euros pour un couple – 30 euros pour une personne - Réservation recommandée au 02.38.07.19.20 ou courriel : restaurantsurlelac@orange.fr

Chimère et Mélusine :

contes pour enfants sur le thème des métiers , mercredi 11 février à 16 h – Médiathèque de Chalette

Marchons avec l'U.S.C. Rando

À l'occasion du prochain marché du terroir qui se déroulera le dimanche 1er mars sur la place Jean-Jaurès, l'Union Sportive Chalettoise - section randonnée - vous invite à marcher sur deux parcours, un de 5 km et un deuxième de 9 km. Rendez-vous à 9 h 30, place Jean-Jaurès. Participation gratuite. Verre de l'amitié à 11 h 30 sur le marché.

